

Procédure pénale : initiation – PRPN1

Code produit : PRPN1

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1400,00 € HT

Eligible DDA : non

Public : tous les
collaborateurs souhaitant
s'initier à la procédure pénale

Prérequis :

aucun

Objectif

Comprendre la procédure pénale et être capable de l'appliquer

Programme de la formation

1-Qu'est-ce que la procédure pénale ?

- Différences entre les procédures civile et pénale
- Caractéristiques de la procédure pénale française
 - Système accusatoire
 - Système inquisitoire français
- Principes directeurs du procès pénal

2-Acteurs de la procédure pénale

- Magistrats
- Parquet

- Désignation
- Soumission à l'autorité hiérarchique
- Rôle
- Sièges
 - Désignation
 - Rôle
 - Indépendance
- Services de police et de gendarmerie
- Victimes
 - Personnes morales
 - Personnes physiques
 - Mode de constitution de partie civile
 - Moment de la constitution de partie civile
 - Droits de l'assureur
 - Assistance de la partie civile
- Prévenu/accusé
- Témoin assisté et mis en examen
- Différents types de juridictions pénales
 - Composition
 - Compétences
- Tribunal de police
- Tribunal correctionnel
- Cour d'assises

3-Déclenchement des poursuites pénales

- Déclenchement par le ministère public
- Principe de l'opportunité des poursuites
 - Flagrance
 - Enquête préliminaire
 - Instruction
- Différents types d'enquête
- Déclenchement par la victime
- Plainte simple
- Plainte avec constitution de partie civile

- Citation directe

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.